



Publication des actes administratifs pris par le Comité exécutif

Réunion du 28 novembre 2019

Présents : B. Giudicelli (Président), A. Fischer, H. Cavallin, D. Agis Garcin, E. Ducrot, D. Chausse, P. Froissart, M. Gérard, O. Halbout, A. Moreau, J. Motin, M.C. Peltre, H. Picquier.

Excusés : C. Forbin, F. Jauffret, M.T. Lefèvre L. Maltese, S. Post.

Assistent à la séance : E. Baylis, P. Brandt, C. Chatain, P. Cherret, E. Leroy-Savignac, F. Lhospitalier, S. Morel, N. Ricard Deffontaine, K. Rebeyrolle, D. Stavropoulos, C. Vanier, J.F. Vilotte.

1. Affiliations - Radiations – Habilitations

Le Comité exécutif valide :

- L'affiliation des associations sportives suivantes :

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes

- Peyrieu Tennis Club ;

Ligue des Hauts-de-France

- Association Sportive du Tennis d'Englos ;

Ligue Nouvelle Aquitaine

- Tennis Club de Vayres ;
- Sainte-Marie Tennis Club ;
- Tennis Team Aubusson ;

- La radiation des associations affiliées suivantes :

Ligue Auvergne-Rhône -Alpes

- TC de Charrière Blanche ;

Ligue de Corse

- US Vico ;
- TC Sartène ;
- AS Bravone ;

Ligue Nouvelle Aquitaine

- TC Aubusson ;

➤ La démission des associations affiliées suivantes :

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes

- TC Echilais ;
- TC Clairac.